

dit seigneur Guynot, pour ung autre desjeuner, qui valent 4 s. t.

« Item, pour la femme de sire Robinet Dupré et l'ostesse du *Pourcellet* (1) et autres, pour leur desjeuner, une carte de vin, qui vault 2 s. t.

« Item, deux cartes de vin claret, vallans 4 s. t.

« Item, un disner, quand ilz furent arrivez, neuf cartes de vin, qui vallent 18 s. t.

« Item, pour icelluy disner, trois cartes, qui vallent 6 s. t.

« Et puis, au soupper, en vin, sept cartes de vin, vallans 14 s. t.

« Item, plus pour trois cartes et ung pot, 7 s. t.

(1) Nonobstant la réserve que je me suis imposée au commencement de cet article, je prendrai la liberté d'expliquer la nature de la mission qui pouvait avoir été confiée à ces deux femmes dans l'auberge du Griffon, où leur présence est officiellement constatée ici. L'hôtesse du Porcelet avait naturellement été engagée pour donner un coup de main à sa commère du Griffon, qui avait fort affaire en cette circonstance exceptionnelle, où toutes les broches tournaient, où toutes les chambrières étaient en mouvement, de la cave au grenier ; car il s'agissait, d'après les ordres du Roi, de *festoyer* splendidement des ambassadeurs étrangers ainsi que des officiers de guerre, et l'on sait que les soudards de ce temps-là chérissaient la ripaille. L'hôtesse du Porcelet était donc parfaitement dans son rôle. Quant à la femme de Robinet du Pré, le cas est différent : cette dame, — sans doute une matrone respectable, — aurait été désignée, tout en ayant la direction générale du service, pour veiller particulièrement au bien-être du saint homme, qui vivait à l'écart, et l'entourer de ces soins empressés et délicats dont les femmes possèdent seules le secret. Quoi qu'il en soit, on peut admettre avec certitude que, malgré la banalité du lieu et le voisinage du capitaine de la grosse tour de Bourges et de ses compagnons, l'épouse du grave conseiller de ville se trouvait là en tout bien tout honneur, et qu'elle n'eut pas à s'attirer, de la part de son mari, la brûlante apostrophe lancée par le sire de Franc-Boisy à sa trop sémillante moitié.